



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 7 juin 2022]

Date de la convocation

1^{er} juin 2022

Date d'affichage

8 juin 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Procurations : 8

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Marie MONTELS, Agnès MERONI, Elisa GILLET, Jean BATAILLOU, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Lahcene BAAZIZ, Philippe ISSARD, Christel PALIS, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc AGUERRE

Absents : Thomas DOMENECH

N° 074/ 2022

Secrétaire de séance : Pierre TRANIER

OBJET DE DELIBERATION : Organisation d'un marché italien : tarif de location des chalets et barnum

Dans le cadre de l'organisation d'un Marché Italien du 1^{er} juin au 7 juin 2022, l'Association « Marché Italien » représentée par M. Ledian MIJDINI et Mme Solange POLONI, sollicite la ville pour la location de 8 chalets en bois et d'un barnum.

Il est proposé d'appliquer un tarif de 2 000 € (deux mille Euros) pour la location de ces structures durant cette période.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs de location mentionnés plus haut,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 8 juin 2022